

Image not found or type unknown



heritage d'une cousine fille unique

Par **eon liliane**, le **16/11/2008** à **14:39**

Une cousine fille unique est décédée, ses parents sont décédés, du côté de son papa il reste une tante et du côté de sa maman une demie soeur ainsi que des cousins cousines.

Qui héritent.

Cordialement.